

# INTERVIEW D'ANNE-LAURE LEVET

## INFIRMIÈRE À L'UNITÉ D'ADDICTOLOGIE

### Pourquoi avoir choisi d'exercer à l'hôpital public ?

« C'était une offre de soins publics ou rien. [...] L'hôpital public me permet de mieux concilier vie personnelle et professionnelle et m'apporte une sécurité de l'emploi et des conditions de travail ».

### Pourquoi la psychiatrie plus spécifiquement ?

« J'ai construit mon projet professionnel autour la psychiatrie car on peut explorer le soin relationnel sous toutes ses coutures. »

« La prise en soin en psychiatrie est plus holistique. [...] Elle repose sur une mutualisation des compétences de façon plus intégrative. [...] L'équipe fait plus sens en psychiatrie qu'en somatique. »

### Son parcours au Centre Hospitalier de Cadillac

Après avoir exercé en service d'admission ouvert, Anne-Laure intègre l'équipe de l'ucs au service des urgences dès sa création puis l'unité d'addictologie pour son ouverture en 2016

### Ses missions au sein du service d'addictologie

Anne-Laure accompagne différents publics souffrant d'addiction : jeunes, détenus, personnes vulnérables, futurs et jeunes parents, etc. Elle intervient à la fois en milieu hospitalier psychiatrique, somatique ou dans des structures partenaires du territoire.

### Elle assure ainsi :

- 1 Le repérage, l'évaluation et le suivi des patients hospitalisés au sein de l'Equipe de Liaison de Soins en Addictologie (ELSA) ;
- 2 Des consultations avancées d'addictologie à la maternité du CH Sud Gironde à Langon et au sein des Missions locales du Sud Gironde (Cadillac et Langon) ;
- 3 Des formations thématiques pour les professionnels du territoire susceptibles d'accompagner des publics souffrant d'addiction ;  
Un atelier sur les compétences psychosociales à l'Hôpital de Jour (HDJ) d'addictologie du CH de Cadillac ;
- 4 Des actions de prévention et de sensibilisation dans le cadre d'une mission dédiée en tant que coordinatrice référente en fonction des demandes des partenaires qui lui sont remontées (établissements de santé, médico-sociaux, GEM et ESAT) et dans le cadre de campagnes de santé publique (Moi(s) Sans Tabac).